



N° 11 – octobre 2017

Le billet



NON AUX ORDONNANCES !

Suite à la résolution de notre Comité Confédéral National du 28 et 29 septembre dernier, qui a très clairement pris position contre les ordonnances, nous devons maintenant continuer et amplifier la mobilisation interprofessionnelle aussi bien dans le privé que dans le public afin que les droits des salariés soient maintenus.

Nos camarades du secteur des transports, après s'être mobilisés au cours des dernières semaines malgré une présence massive des forces de l'ordre, ont obtenu des garanties dans le cadre de leur convention collective. C'est une brèche ouverte dans le combat mené contre cette régression sociale que représentent les ordonnances.

Clairement, cela nous donne un point d'appui pour la construction du rapport de force unitaire dans les semaines à venir. Nous ne pourrons compter que sur nous-même, nos organisations et nos militants.

Cette casse du code du travail ne créera pas d'emplois, même le Medef l'affirme !

Les médias, acquis au gouvernement et à ses contre réformes au nom de la dérégulation voulue par Bruxelles, cherchent à ancrer qu'il faut détruire notre modèle social basé sur la hiérarchie des normes dans l'esprit des salariés.

Il nous appartient d'informer largement la population des dangers de la mise en place des ordonnances.
C'est notre mandat !

CONTRUISONS LE RAPPORT DE FORCE POUR LE RETRAIT DES ORDONNANCES.

Info FLASH

L'article 6 de l'ordonnance 2017-1386 du 22 septembre publiée au JO le 23 septembre 2017 modifie les règles qui régissaient jusqu'alors les pertes de salaire dans le cadre du congé de formation économique, sociale et syndicale. Alinéa 1 de l'article L.2145-6 est désormais rédigé comme suit : « le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération. »

MAINTIEN DU SALAIRE POUR TOUTES FORMATIONS SYNDICALES.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

AEROPASS (Roissy)

- CGT 36 % -
- FO 30% -
- CFDT 17 % -
- UST 5 % -
- CFTC 3 % -

LE CHIFFRE

69,8 %

des tâches domestiques sont effectuées par les femmes.

La Citation

“Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple”

Georges DANTON

ACTION SOCIALE

Coup d'œil
sur la manifestation
du 12 septembre
2017.



L'AGENDA

oct.
10

Manifestation de
la fonction publique
le 10 octobre 2017

oct.
23

Formation
connaître ses droits
du 23 au 27 octobre 2017
à Roissy



LE DEVIN SHADOK

IL S'OCCUPAIT PLUS SPÉCIALEMENT D'ASTROLOGIE
QU'IL DISAIT, ET C'ÉTAIT LUI QUI ÉTAIT CHARGÉ
TOUS LES MATINS DE FAIRE LE SOLEIL SE LEVER.
COMME ÇA LUI LAISSAIT QUAND MEME PAS MAL
DE TEMPS LIBRE, ENTRE DEUX, IL ÉTAIT PLOMBIER.